



Cour constitutionnelle



C'est avec une tristesse immense que la Cour constitutionnelle vous fait part du décès de

Monsieur Yves de WASSEIGE
Juge honoraire à la Cour constitutionnelle
décédé à Marcinelle le 2 août 2021

Né à Auvelais le 13 mai 1926, Yves de Wasseige s'est engagé comme volontaire dans les Brigades d'Irlande de l'armée belge lors de la Libération (1944-1945). Après la guerre, il a étudié à l'Université catholique de Louvain. Il en est sorti diplômé ingénieur civil des mines (1950) et licencié en sciences économiques (1951).

Après avoir travaillé pendant une vingtaine d'années comme ingénieur dans la sidérurgie de Charleroi (1951-1975), Yves de Wasseige a apporté son expertise et son expérience de l'industrie au niveau politique. Il a notamment été chef de cabinet du ministre des Affaires économiques (1975-1976) et a exercé la fonction d'ingénieur-délégué général au Commissariat à l'énergie atomique (1977-1978). Yves de Wasseige a siégé ensuite comme sénateur pendant douze ans (1979-1991) et a également été brièvement membre du Conseil régional wallon (1980-1981). Son parcours témoigne d'un grand engagement pour ses concitoyens et notamment pour la Wallonie, dont il a été un grand acteur, notamment sur le plan industriel.

Parallèlement à ses fonctions politiques, Yves de Wasseige était professeur à la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES) de l'UCL (1974-1991). Il a également présidé le Comité subrégional de l'emploi de Charleroi de 1989 à 1997.

Yves de Wasseige a été nommé juge à la Cour constitutionnelle (alors Cour d'arbitrage) par un arrêté royal du 26 juillet 1992. Il y a siégé jusqu'en 1994.

La Cour garde le souvenir d'un homme chaleureux et convivial, d'un juge à l'esprit ouvert dont les compétences d'ingénieur et d'économiste ont été particulièrement utiles lorsqu'elle a eu à connaître de recours portant sur des matières techniques complexes.

La Cour présente à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.